



## Ministère de l'Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle

Direction de l'Enseignement Secondaire

### Classe de Secondaire I/ S1

### Emploi du Temps/Proposition

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
7h-8h	Anglais	Espagnol	Créole	Chimie	Physique
8h-9h	Mathématiques	Français	Mathématiques	Anglais	Mathématiques
9h-10h	Mathématiques	Français	Mathématiques	Physique	Mathématiques
10h-10h <sup>30</sup>	Récréation	Récréation	Récréation	Récréation	Récréation
10h <sup>30</sup> -11h	TGE/Économie	TGE/Informatique	TGE/Ed.à la Cit.	TGE/Art	TGE/EPS
11h-12h	SVT	Chimie	Histoire/Géo	Français	SVT
12h-13h	Espagnol	Créole	Histoire/Géo	Français	SVT
Total	6h	6h	6h	6h	6h
30 heures					

#### Espace des Travaux de Groupes Encadrés (TGE)

Au cours de l'année de généralisation de l'expérimentation, un groupe de disciplines feront l'objet d'une approche particulière permettant aux élèves et aux équipes écoles de mettre en pratique les valeurs relatives à l'autonomie, au sens de l'initiative et à la collaboration.

Autour des disciplines suivantes : *Économie, informatique, éducation à la citoyenneté, éducation artistique, Éducation Physique et Sport*, les élèves par groupe de 4, sous la supervision d'un tuteur choisi dans l'équipe école ou dans la communauté, réalisent des travaux de groupes encadrés (TGE). Le volume horaire réservé à cette approche est de 4 à 5 heures semaines réparties au mieux des disponibilités de l'équipe école. Ces travaux de groupes visent à organiser et diversifier les modes d'acquisition et de restitution des connaissances sur des sujets définis au plan national ou départemental. En accord avec les enseignants de l'équipe école ou du réseau d'écoles (ou du tuteur), les élèves délimitent un contour d'intérêt et explorent celui-ci sur la base de ressources documentaires, d'observations guidées ou de visites d'exploration. Le tuteur désigné assure la vérification de la construction des connaissances, valide les choix faits et aide à organiser la présentation/ restitution des travaux. (Il veillera à ce que ceux-ci reflètent les progrès tout le long de l'année). Des présentations des TGE se feront au niveau d'un établissement ou au niveau des réseaux d'établissements. Ces présentations pourront donner lieu à des récompenses distinguant les meilleures productions/présentations.